



GJ Foot Sud 86

Charte de bonne conduite

Le football est un sport collectif où doit régner un esprit de solidarité et qui doit permettre à chacun d'évoluer au sein d'un groupe et d'y trouver du plaisir. Mais la vie en groupe comporte également un certain nombre de règles auxquelles chacun doit s'astreindre pour le bien-être de l'ensemble.

C'est pourquoi le Groupement de jeunes FOOT SUD 86 a décidé la création de la « Charte de bonne conduite » qui devra représenter pour tous le manuel du parfait footballeur.

ARTICLE I

Tout joueur qui prend une licence s'engage pour lui-même et pour les autres sur l'ensemble de la saison.

ARTICLE II

Toute absence (sauf cas de force majeure) devra être signalée au plus tard le vendredi soir.

ARTICLE III

Tout joueur s'engage à respecter les horaires de rendez-vous (entraînements et matches).

ARTICLE IV

Tout joueur s'engage à respecter et écouter le responsable d'équipe.

ARTICLE V

Tout joueur s'engage à participer au moins deux fois dans l'année aux déplacements lors des compétitions.

ARTICLE VI

Tout joueur s'engage à participer assidûment aux entraînements.

A tous, bonne saison et bon football